



La Sarcelle

Bulletin municipal - www.ville.lasarre.qc.ca

Photographie de M. Michaël Chalifoux, gagnant du concours « La Sarre en 4 saisons », édition 2013.

Volume 7, numéro 1 | Été-Automne 2015

POUR L'ÉPICURIEN EN VOUS...

DES IDÉES DE SORTIES P. 3

DE LECTURE P. 19

DE RECETTE P. 21

À DÉCOUVRIR...

UN NOUVEAU PARC P. 4

LAURENCE DOIRE P. 16

LA SARRE HYPERACTIF P. 21

Les chroniques de la mairie

Bonjour à tous !

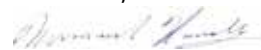
Ça y est, nous y sommes ! Je suis très fier de vous présenter votre « Sarcelle ». Longtemps attendue, elle fait peau neuve pour cette première édition 2015. Renouvelée et actualisée, avec un format plus large et des caractères plus gros afin d'en faciliter la lecture, enrichie de nouvelles chroniques, faisant aussi place à des dossiers de fond touchant les enjeux d'importance, la « Sarcelle » se veut le bulletin d'information le plus complet pour vous renseigner sur tout ce qui anime et dynamise la vie municipale.

Cet été, plusieurs grands projets retiendront notre attention : la « Promenade du centenaire », la Triennale en métiers d'art, les travaux majeurs au Colisée, les nombreuses festivités et activités... Bref, il y aura de tout pour tout les goûts !

Vous trouverez de plus dans cette édition à saveur estivale une programmation variée, composée de grands et de petits plaisirs : une recette B.B.Q., gracieuseté du CFP Lac-Abitibi, des suggestions de lecture, des idées de sorties, des conseils sur les saines habitudes de vie...

En terminant, les conseillers, les membres du personnel et moi désirons vous souhaiter une bonne lecture et surtout de belles vacances ensoleillées !

Le maire,



Normand Houde
maire@ville.lasarre.qc.ca



**Louis
Côté**

Quartier Nord,
siège # 1



**Rita B.
Barrette**

Quartier Nord,
siège # 2



**Richard
Mailloux**

Quartier Centre,
siège # 1



**Renée
Thiboutot**

Quartier Centre,
siège # 2



**Sébastien
Bélisle**

Quartier Sud,
siège # 1



**Yves
Dubé**

Quartier Sud,
siège # 2

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler à votre conseil municipal, n'hésitez pas à lui communiquer à l'adresse suivante : info@ville.lasarre.qc.ca



**Adopté au conseil...
En bref!**
à lire au www.ville.lasarre.qc.ca

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

7 juillet, 11 août, 1^{er} septembre
et 6 octobre 2015 à 19 h 30
salle du conseil de l'hôtel de ville
201, rue Principale

À L'AGENDA



DE RETOUR POUR UNE 3^E ANNÉE !

Les Jeudis sous les étoiles

SPECTACLES GRATUITS EN PLEIN AIR

du 6 juillet au 20 août
tous les jeudis à 19 h

au Parc Ernest-Lalonde

Surveillez la programmation sur
l'afficheur électronique
et sur www.ville.lasarre.qc.ca

Bon été!

Crédit photo : Gabriel Amadeus

Des activités gratuites pour vous tout l'été !

EXPOSITION D'ORIFLAMMES « BLEU ABITIBIEN » rue Principale et 5 ^e Avenue Est	4 juin au 7 septembre
1^{RE} ÉDITION - TRIENNALE EN MÉTIERS D'ART Centre d'art Rotary	4 juin au 13 septembre
« COULEUR DU PASSÉ » YVES RODRIGUE Salle du conseil municipal Vernissage : 11 juin, 17 h à 19 h en présence de l'artiste	11 juin au 7 septembre
FESTIVAL ÉQUESTRE Parc Équestre	12, 13 et 14 juin
FÊTE NATIONALE Parc Équestre	Mardi, 23 juin dès 21 h 30
EXPOSITION 100 ANS DES CERCLES DE FERMÈRES 187, rue Principale (Société d'histoire et du patrimoine)	26 juin au 30 septembre
FÊTE DU CANADA Sentier multifonctionnel, entrée rue Lambert	Mercredi, 1^{er} juillet Course à 10 h
LA SARRE EN FÊTE Participarc et chapiteau sur la 4 ^e Avenue Est (soirée)	22, 23, 24 et 25 juillet
MARCHÉ DES SAVEURS DE L'ABITIBI-OUEST 4 ^e Avenue Est, face à l'hôtel de ville	Jedi, 20 août
VENTE DE GARAGE COLLECTIVE 4 ^e Avenue Est, face à l'hôtel de ville	Vendredi, 21 août
SEMAINE CULTURELLE Maison de la culture	21 au 27 septembre

La Troupe À Coeur ouvert
présente la comédie musicale

Annie

9 juillet au 8 août 2015

Jedi au samedi, 20 h
Aussi offert à 16 h les 25 juillet, 1^{er} et 8 août
Salle Desjardins, La Sarre

Billets en vente au : Ticketaccs.net
1 866 891-6342 819 333-4100 samedi à partir de 13 h

Livret : Thomas Meehan
Paroles : Martin Charnin
Musique : Charles Strouse

Mise en scène : Daniel Morin
Directrice musicale :
Jocelyne Beaulieu

Consultez le calendrier de nos activités sur

www.ville.lasarre.qc.ca/calendrier
ou wikiao.ca



Été-Automne 2015



Pour tout connaître sur
le 100^e, visitez le
www.lasarre2017.com
et surveillez nos prochaines
chroniques dans La Sarcelle



La promenade du centenaire

En prévision du 100^e anniversaire de La Sarre qui se déroulera en 2017, la Ville amorcera cette année la construction de la Promenade du centenaire. Située sur l'avenue du Bord de l'Eau Ouest, ce parc linéaire mettra en valeur la rivière qui serpente le centre-ville et permettra à la population de profiter d'un nouvel

espace urbain dédié à la détente où la végétation et l'histoire seront à l'avant-plan.

La Promenade consiste en un long sentier sinueux, bordé de nombreux arbres, de lampadaires et de bancs. Pour permettre la réalisation du projet, la configuration de l'avenue du

Bord de l'Eau Ouest, entre le cinéma et la 5^e Avenue Ouest, sera d'ailleurs légèrement modifiée.

Les travaux d'aménagement débuteront dès cet été et se termineront à la fin 2016, afin que tout soit prêt pour le début des festivités du 100^e anniversaire de la Ville.

Le programme des cadets de la Sûreté du Québec est de retour !

Depuis 2009, le programme des cadets permet à des étudiants ou des diplômés en techniques policières de s'impliquer dans les communautés desservies par la Sûreté du Québec.

Dans le cadre de ce programme «estival», les cadets peuvent effectuer certaines activités telles que :

- activités de surveillance, notamment à pied, à vélo dans les quartiers et les parcs;
- activités de prévention et de relations communautaires;
- répondre aux demandes de renseignement (accueil des citoyens dans le poste);
- activités de surveillance et de prévention lors d'événements sportifs, culturels, populaires et commerciaux;
- rencontres d'échange avec des partenaires, notamment le Service des incendies, les ambulanciers, le personnel hospitalier, les agents de conservation de la faune et les organisations communautaires.



Credit photo : Terry de Noncour

Qu'est-ce qu'un droit de mutation immobilière ?

SON ORIGINE

Ce champ de taxation fut instauré par le gouvernement provincial en 1976 après qu'il eut cessé de redistribuer aux municipalités une partie des revenus générés par la taxe de vente. C'est Jean Bienvenue, alors ministre dans le cabinet de Robert Bourassa, qui parraina cette loi. Après son entrée en vigueur, le langage populaire la désignera souvent comme étant « la taxe de Bienvenue », du nom de son instigateur.

AUJOURD'HUI

Au Québec, toutes les municipalités sont tenues de percevoir une « taxe » sur le transfert du droit de propriété de tout immeuble situé sur leur territoire. Ce droit doit être assumé par l'acquéreur de l'immeuble, même s'il a déjà été ou est propriétaire d'un immeuble à La Sarre. Ce droit est payable en un seul versement, 30 jours après l'émission de la facture.

CALCUL DU MONTANT

Le calcul du montant du droit de mutation immobilière se base sur le plus élevé des montants suivants :

- le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble

- C'est à partir de ce montant qu'est calculé le montant du droit de mutation immobilière et selon le barème suivant :
 - 0,5 % sur les premiers 50 000 \$
 - 1,0 % sur la tranche de 50 001 \$ à 250 000 \$
 - 1,5 % sur la tranche qui excède 250 001 \$

EXONÉRATION

Un acquéreur peut être exonéré du paiement du droit de mutation immobilière seulement dans les cas prévus par la loi. Pour en bénéficier, le notaire doit le mentionner dans l'acte de vente.

Les principales situations justifiant une exonération :

- la base d'imposition est inférieure à 5 000 \$
- transfert en ligne directe, ascendante ou descendante (fils, fille, père, mère)
- transfert entre conjoints, qu'ils soient mariés ou conjoints de fait (les conjoints de même sexe sont inclus dans cette disposition de la loi).

À noter que les conjoints de fait disposent de 90 jours après leur séparation pour effectuer le transfert. Passé ce délai, il ne sera plus exonéré. Quant à ceux mariés, ils disposent de 31 jours après la date du jugement en divorce pour l'effectuer. Plusieurs autres situations d'exonération, moins courantes, sont prévues par la Loi.

Pour des renseignements complémentaires, référez-vous à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, chapitre D-15.1).

Règlement des piscines résidentielles au Québec

Chaque piscine hors terre, creusée et semi-creusée doit avoir une clôture ;

- d'au moins 1.2 m de hauteur.
- 10 cm de diamètre entre chaque poteau.
- rendre impossible l'escalade de l'extérieur; d'y appuyer les pieds.
- une porte munie d'un dispositif de fermeture automatique, à l'intérieur de l'enceinte.
- prenez note qu'une haie ou des arbustes ne constituent pas une enceinte.

Clôture non obligatoire si ces conditions existent ;

- la paroi rigide d'une piscine hors terre atteint 1.2 m.
- la paroi souple d'une piscine gonflable atteint 1.4 m.
- l'accès (échelle, plate-forme, terrasse) à ce genre de piscine se fait par une portière de sécurité qui se ferme et se verrouille automatiquement.

Équipement

- tout appareil composant le système de chauffage ou de filtration de l'eau doit être installé à plus d'un mètre du rebord de la piscine.

Sources : Loi sur la Sécurité des Piscines Résidentielles
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>



Une équipe tout feu tout flamme

Depuis sa fondation en 1927, la Brigade de prévention des incendies de La Sarre se démarque par la qualité de ses interventions, le professionnalisme et le dévouement de ses pompiers volontaires. L'équipe compte aujourd'hui trente membres dont huit officiers, soit un directeur à temps plein, un directeur-adjoint, trois capitaines et trois lieutenants.

La prévention : il vaut mieux prévenir que roussir !

On ne le dira jamais assez, la sécurité est l'affaire de tout le monde. D'ailleurs, le comité de prévention constitue le plus important des comités de la Brigade, car tous les membres y participent. Ainsi, plusieurs activités sont organisées annuellement afin de sensibiliser la population à adopter des comportements sécuritaires.



Ne lésinez pas sur la sécurité de votre famille, car un avertisseur de fumée fonctionnel pourrait lui sauver la vie !

Parlons réglementation

Feux de foyer extérieur : Rien n'est plus agréable que de terminer une belle soirée d'été autour d'un feu de foyer extérieur. Cependant, vous devez respecter certaines règles. Le foyer extérieur doit être ;

- localisé dans la cour arrière ou latérale;
- installé à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment et à un minimum de 1,5 mètre de toute limite de propriété;
- muni d'un dispositif pare-étincelle.

Surveiller votre feu en tout temps. Disposez d'un boyau d'arrosage à proximité afin de réagir promptement

en cas d'incident et surtout, assurez-vous que la fumée n'incommoder pas vos voisins.

La saison du B.B.Q. : Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur. Les bouteilles de propane doivent être également entreposées à l'extérieur, en été comme en hiver.

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Assurez-vous qu'il soit installé ni trop près des murs, ni dans l'environnement immédiat d'arbres et arbustes, et qu'aucun fil électrique ne soit à proximité du barbecue.

Avertisseur de fumée : L'achat et l'installation des avertisseurs de fumée sont la responsabilité du propriétaire de la résidence ou du logement.

Dans le cas d'un logement, rappelons que l'entretien et le changement de pile demeurent la responsabilité du locataire.

- Il est important d'installer un avertisseur sur chaque étage. Idéalement près des chambres à coucher, y compris au sous-sol.
- Installez des piles neuves de bonne qualité dans chaque avertisseur, à tous les changements d'heure.
- Remplacez l'avertisseur de fumée qui ne fonctionne plus ou qui a plus de dix ans.

Feux à ciel ouvert : Ils sont interdits à l'intérieur des limites de la municipalité.

Vos matières résiduelles n'ont pas été ramassées ?

Si vos matières résiduelles n'ont pas été ramassées, il est probable que cela soit dû au non-respect des consignes de collecte. Voici quelques gestes simples à faire pour nous aider à vous offrir un service de qualité.

Éviter la saleté : Utiliser des sacs appropriés pour les excréments ou autres saletés afin d'éviter que les opérateurs ne soient éclaboussés : c'est une question de salubrité, bien sûr, mais aussi de savoir-vivre...

Bacs endommagés (cassés par le froid ou autres) : Les bacs doivent obligatoirement être en bon ordre et remplacés lorsque brisés.

Propreté du bac : N'oubliez pas de nettoyer vos bacs de temps à autre par mesure d'hygiène... Et s'il-vous-plaît, ne pas mettre d'animaux morts.

Attachez vos chiens sans exception : Assurez-vous que vos chiens soient bien attachés lors de la cueillette, et ce, même s'ils sont tout petits, bien gentils et sans malice... Un mollet d'éboueurs c'est toujours tentant quand on défend son territoire !

Couvercle fermé – aucun excédent ne sera ramassé : Ne jamais déposer d'excédent à côté du bac. De plus, le couvercle du bac doit tenir fermé en tout temps. De plus, ne surchargez pas trop votre bac avec du sable, pierre ou autres matériaux lourds, il risquerait de casser.

Si vous désirez de plus amples informations, consultez le www.lesentreprisesjlr.com



N'oubliez pas de tondre votre gazon !

Il est obligatoire d'entretenir votre terrain vacant ou construit. Vous devez le débarrasser de toutes nuisances telles que des herbes hautes, des broussailles, de la ferraille, des déchets ou des débris en tous genres.

Vidange des roulottes de villégiature



La Ville de La Sarre met à votre disposition à l'angle de la 8^e Avenue et de la route 111 Ouest (direction Dupuy) un site pour la vidange des roulottes de villégiature. L'accès est gratuit.

Concours *La Sarre* en *fleurs* 2015

Prix

La Ville de La Sarre vous annonce le retour du concours *La Sarre en fleurs* qui s'adresse aux 12 ans et moins, résidant sur le territoire de La Sarre.

Trois plants de fleurs, fines herbes ainsi qu'un cadeau surprise seront distribués aux 50 premiers enfants inscrits.

Ceux-ci devront réaliser un petit aménagement horticole. Par la suite, au début du mois de juillet, les membres du comité iront visiter les participants pour mettre en photo leur réalisation. Les 10 plus beaux aménagements seront retenus pour le choix du public lors d'une exposition à *La Sarre en fête*.

1^{er} prix 150 \$ chez Deschesnes,
tout pour faire plaisir

2^e prix 125 \$ chez Intersport

3^e prix 75 \$ chez Vidéomax

Remise des fleurs et des règlements:
17 juin, de 15h30 h à 17h
au Colisée de La Sarre (550, rue Principale)



Inscription *La Sarre en fleurs* 2015

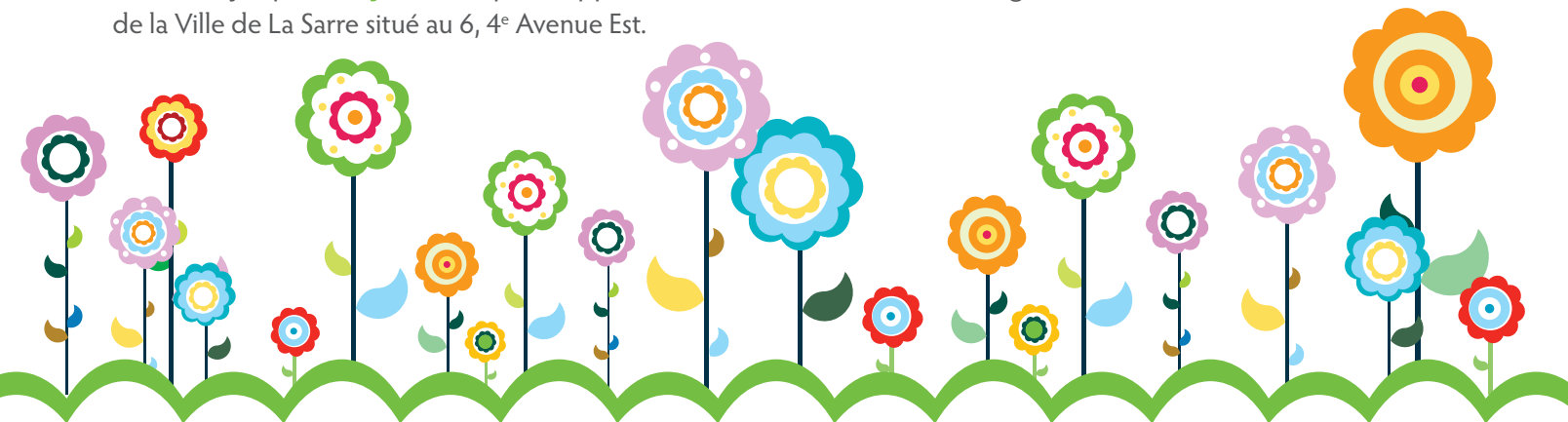
Nom du participant: _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone: _____

Âge: _____

*Vous avez jusqu'au **12 juin, 16 h** pour rapporter ce formulaire à Marie-Pier Anglehart au bureau de la Ville de La Sarre situé au 6, 4^e Avenue Est.



Planter un arbre sur votre propriété



Un geste simple qui rapporte beaucoup !

La Ville de La Sarre vous invite à participer à l'amélioration de l'environnement par la plantation d'arbres sur votre propriété, en particulier dans votre cour avant. En plus d'embellir votre milieu de vie, les arbres jouent plusieurs rôles d'importance :

- ils améliorent grandement le paysage urbain ;
- ils contribuent à améliorer la qualité de l'air ;
- ils offrent des habitats pour la faune ;
- ils peuvent protéger votre habitation des vents froids ;
- ils amortissent le bruit ;
- ils augmentent la valeur de propriété lors de la vente.

Par-dessus tout, planter des arbres procure du plaisir et les regarder grandir encore plus.

Voici toutefois quelques conseils pour prévenir les mauvaises surprises :

- n'oubliez pas que petit arbre deviendra grand; évitez de les planter sous le réseau de distribution d'électricité ou trop près des limites de votre propriété;
- certaines essences ont des racines envahissantes qui peuvent endommager gravement les fondations de votre maison ou les tuyaux d'aqueduc et d'égout publics.

Afin de conserver un milieu de vie agréable, la Ville de La Sarre projette d'adopter une politique de l'arbre en 2016 qui lui permettra de positionner l'arbre au centre des actions et décisions municipales et proposera aussi de nombreuses actions qui feront de La Sarre une ville préoccupée par sa foresterie urbaine et par la qualité de vie de ses résidents.

Pour aider l'environnement et nos familles...un programme de remboursement des couches lavables

Depuis 2010, la Ville de La Sarre, en collaboration avec le comité chargé d'administrer la Politique familiale, offre un « Programme d'aide financière à l'achat de couches lavables », dans le but d'encourager l'utilisation des couches lavables, bien sûr, mais aussi afin de réduire les matières résiduelles acheminées à l'Écocentre.

L'utilisation de couches lavables respecte en tout point les principes de la valorisation des matières résiduelles, c'est-à-dire : réduction à la source, réemploi et recyclage.

Aux fins de l'application du programme, chaque famille participante obtient un remboursement de 100 \$ par enfant, sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de 15 couches lavables pour bébé.

Pour connaître les critères d'admissibilité ou pour obtenir le formulaire de remboursement, consultez le www.ville.lasarre.qc.ca/zonefamille

Prendre soin de l'environnement, c'est dans ma nature !

Qu'est-ce qu'un comité consultatif d'urbanisme (CCU)?

Le CCU est un groupe de travail composé de résidents et d'au moins un élu choisis par le conseil municipal pour guider et orienter les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et de construction.

Les recommandations du CCU permettent au conseil de bénéficier de la contribution d'élus et de citoyens, qui peuvent faire valoir leur expérience et leurs préoccupations pour le développement de leur territoire.

Bien que ce comité soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable. En effet, au cours des dernières années, le rôle du CCU est devenu extrêmement important pour ce qui est de la planification et l'administration du territoire,

particulièrement depuis que le législateur l'a établi comme condition essentielle à l'approbation :

- d'une dérogation mineure (1985);
- d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) (1987);
- d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (1989);
- d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel ou d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2002);
- de projets de construction ou de lotissement en raison de certaines contraintes (2009).

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/comite-consultatif-durbanisme/>

Voici votre CCU

La Ville de La Sarre est dotée d'un CCU depuis 1981. Présentement, outre nos permanents David Poirier et Marie-Pier Anglehart, les membres sont Roger Trudel en fonction depuis 1981, Lorraine Carbonneau en 1995, Richard Mailloux en 2000 et Yves Dubé en 2007.

Sur la photo : David Poirier, Marie-Pier Anglehart, Lorraine Carbonneau, Roger Trudel, Richard Mailloux et Yves Dubé (absent de la photo).



2015, l'année de la gaillarde

Eh oui ! Le Nation Garden Bureau, une association nord-américaine à but non lucratif qui fait la promotion du jardinage, a annoncé que l'année 2015 est officiellement l'Année de la gaillarde... Et savez-vous quoi ? Cette plante populaire recèle une espèce, la gaillarde goblin, désignée comme emblème florale de La Sarre.

Connue sous le nom de goblin, il s'agit en fait de la « gaillardia x grandiflora Kobold », un cultivar nain à fleurs rouges, bordés de jaune. Insérez-la dans vos plates-bandes; sa floraison abondante vous surprendra. Pour obtenir de bons résultats avec cette vivace, privilégiez le plein soleil dans un sol riche et humide, mais bien drainé. Elle fleurira de juin à septembre. Toutefois, les gaillardes ont une vie relativement courte. Il faut donc prévoir les multiplier en conséquence.



De la nouveauté au Parc Rotary !

Initiative issue de la politique familiale et de notre démarche municipalité amie des aînés, les améliorations au Parc Rotary répondront aux besoins de la population de bouger de façon non encadrée, dans un esprit récréatif plutôt que compétitif, de briser l'isolement et ce, toute en sécurité. Notre objectif est que ce parc devienne un lieu de rencontres intergénérationnelles incontournable !

Voici les améliorations prévues :

- ajout d'un circuit d'entraînement afin de permettre aux gens de bien s'entraîner seul;
- rafraîchir le jeu de pétanque;
- installation d'abris solaires afin d'offrir des espaces ombragés;
- ajout de lampadaires afin d'assurer la sécurité et permettre l'entraînement en soirée;
- installation d'une fontaine pour se désaltérer.

Suite aux travaux mentionnés, nous espérons que ce lieu devienne un cadre parfait pour vous faire bouger, par l'accès à des activités physiques libres au moment qui vous convienne et qu'il vous donne envie d'adopter de saines habitudes de vie.

Spécifions que ce projet n'aurait pu se concrétiser sans la participation financière de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue via le « fonds pour l'amélioration des conditions de vie des aînés », créé à la suite de la signature d'une entente spécifique intervenue entre la CRÉ de A.T., le Secrétariat des aînés (MSSS-SA), l'Agence de la santé et des services sociaux



de l'Abitibi-Témiscamingue (ASSSAT), la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue (TRCPAAT) et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).



Jardins communautaires

Vous aimeriez cultiver vos légumes et fines herbes en ville mais vous ne profitez pas de l'espace nécessaire ? Qu'à cela ne tienne ! La Ville de La Sarre met gratuitement à votre disposition des espaces de jardinage. Ils sont situés sur la rue du Parc, à côté du H.L.M.

Réservez dès maintenant en communiquant avec Marie-Pier Anglehart, au 819 333-2282.

Bon jardinage à tous !

Une ville en perpétuelle mouvance

Depuis la création du programme « Amélioration de façade » en 2011, plusieurs commerces ont subi un « lifting », une véritable cure de rajeunissement qui a littéralement modifié l'image de la ville ! Voici ce que nous avons répertorié pour vous, un avant-après qui donne le goût du changement et de sortir clous et marteau !

Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, siège social



Avant



Après

Pharmacie Jean Coutu / Jean-François Rondeau



Avant



Après

Boutique d'Éco Sphère



Avant



Après

Intersport



Avant



Après

Karo Chaussures - Spin



Avant



Après

Surplus du Nord



Avant



Après

Raymond Chabot Grant Thornton

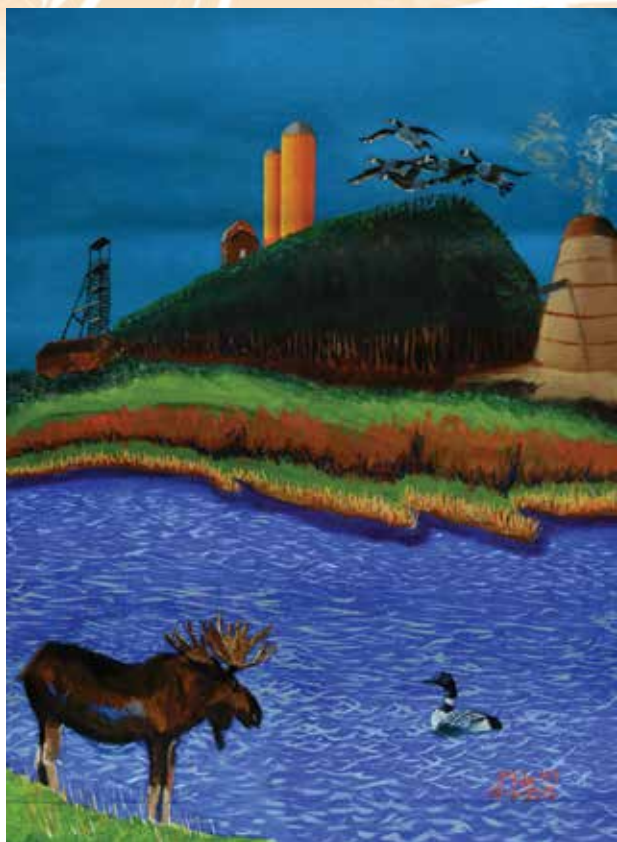


Avant



Après

* Une nouveauté nous a échappé ? Communiquez avec David au dpoirier@ville.lasarre.qc.ca



Œuvre de Michel de Maupeou

Au-dessus des nuages, le ciel est toujours bleu... «Bleu abitibien» !

Levez les yeux... Allez-y, encore un peu... ! Juste au-dessus des nuages... ! Et découvrez les oriflammes exposées de part et d'autre de la Principale et de la 5^e Avenue Est. Sous le thème «Bleu Abitibien», la Commission des loisirs et le Centre d'art Rotary vous invitent à la 12^e édition de La S'art, la plus grande exposition extérieure de la région qui se tiendra du 4 juin au 7 septembre 2015.

Pour une troisième année consécutive, des élèves du Pavillon de l'Académie ont participé à la création d'œuvres colorées et dynamiques en s'inspirant du même thème.

Cette exposition d'oriflammes offre à nos artistes locaux une vitrine grandeur nature pendant toute la saison estivale. Voilà une belle façon de promouvoir les talents d'ici ! Cette initiative, grandement appréciée de la population et des visiteurs est une véritable poésie pour les yeux.

La Commission des loisirs et le Centre d'art Rotary offrent une bourse de 350 \$ à l'artiste dont la création aura conquis le cœur de notre jury. Le prix sera remis lors de la Semaine de la culture. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche Culturat.

Eh bien, dis donc !

Diplômés et chargés de cours en arts visuels de l'UQAT

24 septembre au 8 novembre 2015

Exposition collective sous le co-commissariat de Gaétane Godbout et Carole Héroux

Centre d'art Rotary

Vernissage : jeudi 24 septembre 17 h

Pour la toute première fois, les artistes diplômés et les chargés de cours en arts visuels de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) se regroupent dans un collectif tout à fait unique. Réparti dans les cinq centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue, ce collectif vise à souligner la contribution du professeur Rock Lamothe dans le parcours universitaire et le développement artistique de l'ensemble des créateurs l'ayant côtoyé. Le Centre d'art Rotary présentera des œuvres de 18 artistes.

Véritable pilier dans le domaine des arts visuels à l'UQAT, Rock Lamothe a participé à la diplomation de près de 300 étudiants. L'étendue des savoirs qu'il a transmis depuis 35 ans s'agglomérera et rejaillira dans ce collectif présenté sous le thème « Eh bien, dis donc ! », une phrase culte qu'utilise ce professeur lorsqu'il est agréablement surpris de la production de l'un de ses étudiants.



Rock Lamothe, La lumière bleue, acrylique, 6 x 6 pieds, 2014.
Crédit photo : Christian Leduc

À propos du professeur Lamothe

Nouvellement installé en Abitibi-Témiscamingue, Rock Lamothe amorce sa carrière comme professeur à l'UQAT en 1980. Artiste peintre et docteur en Esthétique, sciences et technologies des arts, il transmet sa passion à travers son enseignement.

À VOS CAMÉRAS PRÊT ? CLIQUEZ !

Concours de photos La Sarre en 4 saisons

Arpentez les rues de la ville et les routes de l'arrière-pays situées sur le territoire de la municipalité et saisissez les plus beaux instants ou les plus beaux paysages, et ce, peu importe la période de l'année, en participant à la 3^e édition de « La Sarre en 4 saisons ».

La Ville de La Sarre et la Commission des Loisirs vous invitent à « cliquer votre ville » en mettant en évidence la beauté des paysages et les talents d'ici. Comme l'an passé, les trois photos sélectionnées illustreront les pages couverture de la Sarcelle et les gagnants recevront un prix.

Date limite pour la remise des photos : 11 septembre 2015.

Critères de participation :

- Vous devez être l'auteur des photos
- Vous devez résider en Abitibi-Ouest
- Dimension 8 x 10 imprimée sur un papier glacé ou mat
- Inscrire au verso : titre, nom, adresse, téléphone
- Remettre un maximum de 2 photos par participant
- Les personnes gagnantes devront être en mesure de remettre la photo sélectionnée en version numérique pour des fins d'impression
- **Format portrait souhaité**

Le public sera invité à voter pour son coup de cœur durant l'exposition présentée dans le hall de la salle du conseil municipal du 27 septembre au 8 novembre 2015.

Faites parvenir vos photos à la responsable du Centre d'art Rotary :

Véronique Trudel
195, rue Principale
La Sarre (Québec) J9Z 1Y3
819 333.2294 poste 284

Pour information :
vtrudel@ville.lasarre.qc.ca

Surveillez nos prochaines publications pour connaître les gagnants !



Triennale en
métiers d'art
2015

13 4 JUIN AU
13 SEPTEMBRE

Centre d'art Rotary de La Sarre

Maison de la culture
195, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Y3

Heures d'ouverture
Mardi au vendredi : 13 h à 16 h 30 et 19 h à 21 h
Samedi et dimanche : 13 h à 17 h
Renseignements sur nos activités : www.ville.lasarre.qc.ca

Entrée libre

La culture, c'est dans ma nature!

Artistes de l'Abitibi-Témiscamingue :
Diane Auger ■ Caroline Arbour
Marc Boutin ■ Dyane Chevalier
Nancy Couturier ■ Michel Drapeau
Mathieu Gnocchini ■ Diane Lemieux
Katia Martel ■ Roger Pelierin
Jacques Pelletier ■ André Perron

Artistes de l'Outaouais :
Karel Aelterman ■ Claire Guérrette

Culture et Communications
Québec

SODEC
Québec

La Sarre
VILLE DE LA SARRE

Le Gâtineau
L'ESPACE PRÉSENTATION
Galerie en métiers d'art

CONSEIL DES
MÉTIERES D'ART
DU QUÉBEC

2015
métiers d'art



PORTRAIT D'ICI

Entrevue avec Laurence Doire

*Digne fille de son père, le populaire chansonnier « Charlie Cool », la pétillante et talentueuse Laurence Doire, âgée d'à peine 16 ans, n'a pas fini de nous impressionner. Installée depuis quelques mois dans le sud de la province pour mettre l'accent sur sa carrière, elle sillonne la province cet été avec son groupe, **Le Laurence Doire Country Band**. Elle sera notamment la tête d'affiche du Festival équestre, le 13 juin prochain. Voici un portrait de cette jeune chanteuse ambitieuse dont l'étoile commence à peine à briller...*

Laurence, à quel âge as-tu commencé à t'intéresser à la musique / à chanter ?

J'ai fait mon premier spectacle à l'âge de 4 ans et demi avec mon père, Alain Doire. Je dirais que c'est à ce moment là que la passion pour la chanson m'a été transmise. Je me rappelle que j'aimais beaucoup monter sur scène, tant pour chanter que pour jouer du "djembé". Je volais le show à mon père et je crois que ça lui faisait plaisir (rires). Depuis mon premier spectacle, j'aime toujours chanter et ressentir que ma voix peut faire sourire les gens et leur faire du bien, même si ce n'est que le temps d'une chanson.

Qu'est ce que cela t'apporte de chanter ?

Chanter, pour moi, c'est avant tout une passion, un passe-temps qui me permet de m'évader et de laisser libre cours à mes émotions.

Pourquoi avoir choisi la musique country ?

J'ai découvert mon attirance pour le country lors d'une soirée thématique où je me produisais. Moi qui ne chantais pratiquement pas de country, il m'a fallu apprendre de nouvelles chansons. Avec mes bottes et mon chapeau, j'étais sur le point de devenir une cowgirl ! J'ai adoré cette soirée et j'ai donc continué à apprendre d'autres chansons et à faire d'autres spectacles à saveur country. Sensiblement au même moment, je possédais des chevaux et j'habitais à la campagne, je baignais déjà dans un milieu country. J'aime l'univers qui entoure ce style musical. C'est festif, positif et réconfortant.

Quels sont tes projets à venir ?

Pour l'instant, je me concentre sur les concours de chants pour établir des contacts avec les gens du milieu, me faire entendre par ceux-ci et profiter des expériences d'ateliers pour rencontrer d'autres artistes. À ce jour, j'ai participé aux auditions de deux concours (Musicalité par la SODAM et Blainville en Chanson) et je compte parmi les finalistes. Avec mon groupe, **Le Laurence Doire Country Band**, nous



allons performer dans des festivals partout au Québec. J'ai aussi le projet de lancer un mini-album de compositions country en français pour 2016. Finalement, j'aimerais aussi apprendre l'anglais pour avoir accès à un marché anglophone.

Tes ambitions ?

Mon rêve est de faire une carrière internationale. J'aimerais aussi me rendre un jour dans le berceau de la musique country, à Nashville Tennessee pour y performer. Finalement, j'aimerais un jour avoir mon propre ranch, car j'adore les chevaux.

Quel est ton plus beau souvenir lié à la musique ?

Musicalement j'en ai plusieurs, mais les samedis au Chatô de l'hôtel des Eskers d'Amos m'ont fait vivre de beaux moments et m'ont apporté beaucoup au niveau de l'expérience de scène.

Et chanter avec ton père ?

Je me trouve chanceuse de pouvoir partager la scène avec mon père et d'avoir pu commencer aussi jeune. Ça m'a permis de prendre de l'assurance sur scène et de vivre de belles expériences. On a une belle complicité tous les deux et les gens le ressentent, ils nous en font part régulièrement.

Le CV des artistes 2015

Lors de La Sarre en fête, on vous promet une véritable vague de chaleur !

Judi 23 juillet**THE LOST FINGERS**

Le groupe fondé en 2008 et qui a fait sa marque avec des reprises de chansons complètement revisitées à la sauce "lost fingers", compte maintenant dans ses rangs la talentueuse chanteuse Valérie Amyot, concurrente de la première édition de La Voix en 2013.

Vendredi 24 juillet**DOMINIQUE HUDSON**

En plus du méga succès "Quand je vois tes yeux", il a composé la chanson thème d'Occupation Double... "Tes yeux ont croisé les miens...". Ses rythmes endiablés et mélodies accrocheuses vous feront danser toute la soirée !

Samedi 25 juillet**LES KARMA KAMELEONS**

Ils ont été imités, copiés et repris par de nombreux artistes réputés, et en plus, étaient adulés des érudits. Beaucoup de ces stars ont profité de leur disparition en 1981 pour s'approprier leurs succès et c'est souvent ces versions qui sont parvenues à vos oreilles en premier. Mais sachez-le, ceux qui vous ont marqués ont d'abord été marqués par les Karma Kameleons !



Les Tireux de roches



Les Karma Kameleons



La Fête
nationale
du Québec

FÊTE NATIONALE

23 juin au Parc équestre de La Sarre, dès 21 h 30 !

Groupes invités : Les Tireux de roches et les 8 Sourcils.

FÊTE DU CANADA

Pour une 4^e année, la Course du 1^{er} juillet aura lieu au Sentier multifonctionnel. Les inscriptions sont à 8 h et la course débute à 10 h. Une belle activité familiale en cette journée de congé... Nombreux prix de présence et c'est gratuit !

Pour la programmation détaillée de toutes nos festivités, consultez-le
www.ville.lasarre.qc.ca !



Crédit photo: Alain Royer

Prix d'excellence en arts et culture 2015

Le 13 avril dernier, La Sarre était l'hôte de la remise des Prix d'excellence en arts et culture 2015, un événement culturel majeur organisé par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. À cette occasion, le feu des projecteurs éclairait le travail des artistes en arts visuels et métiers d'art.

Lors de cette soirée, le Centre d'art Rotary était en nomination à titre d'organisme mettant en valeur le

travail des artistes en arts visuels et métiers d'art. Pensons aux nombreuses expositions d'artistes d'ici et d'ailleurs, au populaire Salon création qui existe depuis 36 ans, à la boutique qui donne une vitrine aux artistes de la région et à la Triennale en métiers d'art qui verra le jour cet été.

L'événement a remporté un vif succès et tous s'accordent pour dire qu'à La Sarre, nous savons accueillir en grand !



Crédit photo: Alain Royer

Ne tombez pas dans les bleus, adhérez plutôt à Culturat !

Afin de souligner notre appartenance au mouvement Culturat, une démarche de mobilisation visant à faire de l'identité, des arts et de la culture un pôle de développement majeur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le bleu sera à l'honneur à La Sarre en 2015. En plus de l'exposition extérieure La S'art qui aura pour thème « Bleu abitibien », des fleurs et des bacs bleus orneront les rues de la ville.

Si vous désirez vous joindre au mouvement Culturat, consultez le culturat.org/participer/citoyen/ pour connaître les 10 gestes à poser.

www.ville.lasarre.qc.ca

Parce que l'été, c'est fait pour bouquiner...

Par un bel après-midi d'été, confortablement installé à l'ombre de votre galerie, vous êtes littéralement transporté dans une autre dimension, un autre lieu avec, en arrière-plan, le chant discordant des grillons lasarrois... Afin de faciliter votre sélection littéraire estivale, voici les suggestions de Noëlline, la responsable de la Bibliothèque municipale Richelieu.

Prix littéraires

Une sélection gagnante pour onze titres primés !

Le Quatrième mur par Sorj Chalandon

Prix des libraires du Québec

Un vent prodigue par Simone Chapat

Prix des lecteurs de Radio-Canada

Charlotte par David Foenkinos

Prix Renaudot et Prix des lycéens

Pas pleurer par Lydie Salvayre

Prix Goncourt

Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre par Elisabeth Roudinesco

Prix Décembre

Constellation par Adrien Bosc

Grand Prix du roman de l'Académie française

Bain de lune par Yanick Lahens

Prix Femina

Terminus radieux par Antoine Volodine

Prix Médicis

L'amour et les forêts par Éric Reinhardt

Prix Renaudot des lycéens, Prix Roman France Télévisions et Prix LIRE

Karpathia par Mathias Menegoz

Prix Interallié

L'aménagement du territoire

par Aurélien Bellanger

Prix de Flore

Les coups de cœur de Noëlline

Nous sommes les oiseaux de la tempête qui s'annonce par Lola Lafon

Mr Mercedes par Stephen King

La mort mène le bal par Chrystine Brouillet

Sur le beat du Canadien par Jonathan Bernier



Biographies

Laurence Jalbert *À la vie, à la mer*

Justin Trudeau *Terrain d'entente*

Robin Williams *Ô capitaine, mon capitaine !* par Emily Herbert

Suggestions jeunesse

La petite truie, le vélo et la lune

par Pierrette Dubé et Orbie

Le Chevalier de Ventre-à-Terre

par Gilles Bachelet



Heures d'ouverture

Du lundi au mercredi: 13 h à 17 h et 19 h à 21 h

Jeudi et vendredi: 13 h à 21 h • Samedi et dimanche: 13 h à 17 h

Veillez noter que du 20 juin au 15 août, la Bibliothèque municipale Richelieu sera fermée les fins de semaine.

*Un livre est une fenêtre
par laquelle on s'évade.*

Julien Green



Crédit photo : Jean Caron

À découvrir ... ou redécouvrir !

Venez visiter le Centre d'interprétation de la foresterie qui abrite une collection d'outils forestiers d'époque et découvrez l'histoire de la région à travers la foresterie, la géographie et l'archéologie. Membre du réseau muséal de l'Abitibi-Témiscamingue.

Entrée gratuite

Durée moyenne de la visite : 45 minutes

Réservation obligatoire pour les groupes

Horaire :

- 15 au 21 juin : 9 h à 17 h
- du 22 juin au 16 août :
9 h à 18 h (mercredi, jeudi et vendredi)
10 h à 18 h (samedi, dimanche, lundi et mardi)
- du 17 au 29 août : 9 h à 17 h

Centre d'interprétation de la foresterie

600, rue Principale

819 333-3318

Vous planifiez une randonnée en plein-air ?

Avez-vous pensé à tout ?

Envie de passer la journée à l'extérieur ? Afin de profiter de la nature à son meilleur, les policiers vous rappellent quelques conseils pour assurer une pratique sécuritaire de vos activités.

Assurez-vous de...

- consulter la météo avant de partir
- pratiquer votre activité le jour plutôt que la nuit
- porter des vêtements bien adaptés à votre activité
- demeurer dans les sentiers balisés
- éviter de partir seul
- vous munir d'une trousse de survie

Il est fortement recommandé d'aviser au préalable un proche de votre destination, votre itinéraire ainsi que de l'heure prévue de votre retour.

Surtout, assurez-vous de prendre en considération vos capacités réelles avant d'opter pour une activité qui pourrait s'avérer trop exigeante et posez-vous la question : « suis-je équipé pour passer la nuit en plein-air si je suis égaré ? ». Si c'est le cas, vous êtes sur le bon chemin !

Bonne randonnée !



Source : Sécurité du Québec

Au cœur de notre histoire

Avez-vous remarqué la présence d'une ancre de dimensions imposantes aux abords de la Rivière du Sud, tout près du pont de la rue Principale? Eh bien croyez-le ou non, elle a été découverte à même ce cours d'eau, près de l'usine Tembec, par M. Gilles Brouillard qui en a fait don à la Ville.

Cette ancre témoigne de l'indéniable apport de nos cours d'eau au développement de La Sarre et de toute la région. Le sujet vous intéresse ? Un panneau explicatif, illustré de photos d'époque a été installé à proximité de l'artéfact. De plus, procurez-vous le dépliant *La Sarre, Histoire et Patrimoine, Art et Culture* disponible à la Maison de la culture, à la Ville de La Sarre, à la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre ainsi qu'au Centre d'interprétation de la foresterie. Il recèle d'autres trésors de notre histoire et de notre patrimoine collectif.



Osez la saveur régionale dans votre assiette !

Une cuisine à la fois simple, raffinée et riche en saveurs, inspirée de ce que notre terroir a de meilleur à offrir, voilà ce que vous proposent les chefs du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. Épatez vos convives en leur faisant découvrir les goûts d'ici et cuisinez comme un cordon-bleu grâce au CFP Lac-Abitibi !



Lise Deschaines,
chef



Stéphane Brouillard,
chef



Daniel Lavergne,
chef

Pavé de saumon en croûte d'épices et sa sauce au curry

4 anis étoilés
zeste de 1 citron
5 ml de poivre en grain
10 ml de gingembre râpé
10 ml de sucre
10 ml de gros sel
4 pavés de saumon avec la peau de 150 à 180 g chacun.

Passez au moulin à café l'anis et ajoutez le poivre. Transvidez dans le mortier. Ajoutez le reste des ingrédients et déposez sur le dessus du saumon. On peut laisser mariner ainsi 1 heure avant la cuisson. Sur le gril, cuire chaud côté peau de 5 à 8 minutes selon l'épaisseur. On peut fermer le couvercle ou cuire à découvert.

Sauce curry

40 g de beurre
1 poivron rouge en dés
1 pomme ou poire (épépinée) en morceaux
1 /2 oignon rouge haché
1/2 mangue en morceaux (facultative)
8 ml de gingembre râpé
5 à 8 ml de curry selon la force
500 ml d'eau pour mouiller sel et poivre

Bien suer les légumes et les fruits. Mouiller, cuire comme un potage et passer au mélangeur à main et la sauce au tamis. La pâte de cari rouge peut remplacer le curry.

Truc du chef : Le saumon est à son meilleur lorsque le centre est encore moelleux et rosé.



Centre de
formation professionnelle
Lac-Abitibi

500, rue Principale
819 333-2387

Lancement du comité La Sarre hyperactif !

Voilà à peine plus d'un an, la Ville de La Sarre rendait public ses engagements contenus dans la nouvelle politique municipale de la famille et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). D'ailleurs, l'une d'entre elles suggérait de « créer un comité sur les saines habitudes de vie » afin d'aller encore plus loin dans l'élaboration de différentes initiatives

sur les saines habitudes de vie, thème omniprésent.

C'est pourquoi, en novembre dernier, un comité a été constitué pour les imaginer et les mettre en action. Plus d'une vingtaine de gens mobilisés et « crinqués » y ont adhéré et ont imaginé avec nous une mission, un mandat et des objectifs qui seront présentés au cours des prochaines semaines.



Si vous êtes intéressé à vous impliquer de près ou de loin dans ce comité, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !
Veuillez communiquer vos coordonnées à vlbernier@ville.lasarre.qc.ca.

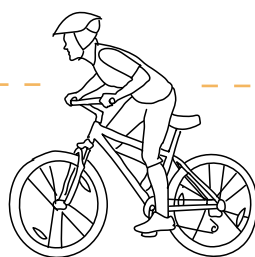
Notre souhait : que La Sarre soit la ville la plus en santé au monde et la plus mobilisée !

Pour une vie saine et active : consultez le guide...

Ce petit recueil constitue la « bible » du sport en Abitibi-Ouest. N'hésitez pas à le consulter car vous y trouverez un répertoire des loisirs par municipalité, par secteur d'activités, vous saurez comment vous entraîner dans un parc, vous motiver à bouger en plus des recettes santé ! Un guide pratique pour la saison estivale qui est à nos portes !

À consulter au : <http://www.ville.lasarre.qc.ca/fr/citoyen/sports-loisirs/saines-habitudes/index.cfm>

Projet d'Action santé Abitibi-Ouest et ses partenaires



Une bonne conduite... dans le sentier multifonctionnel !

Avec la venue des beaux jours, vous êtes déjà plusieurs à sillonner le sentier multifonctionnel. Voici donc un rappel de certaines règles de conduite importantes afin d'assurer la sécurité de tous et rendre la promenade agréable :

- seules les boissons non-alcoolisées sont permises ;
- les usagers doivent être vêtus de façon à respecter la pudeur des autres utilisateurs ;
- les véhicules tout-terrain et autres véhicules récréatifs sont strictement interdits en tout temps ;
- tous les animaux domestiques sont strictement interdits ;
- le camping, sous toutes ses formes, est interdit en tout temps ;
- il est interdit d'allumer, de faire ou de permettre que soit allumé un feu sur ou à proximité du sentier multifonctionnel.

Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 40 \$ et d'une amende maximale de 100 \$.

Pour obtenir le règlement complet sur les règles d'utilisation et de comportement du sentier multifonctionnel, veuillez-vous adresser à l'hôtel de ville au 6, 4^e Avenue Est.



Credit photo: Hugo Lacroix



Et crotte alors!

Ramasser n'est pas s'abaiser, ça porte bonheur.



Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens qu'aucun animal ne peut se trouver sur les sentiers, trottoirs, parcs ou terrains de jeux à moins qu'ils ne soient tenus en laisse. La présence de Rex est aussi interdite sur la piste cyclable.

Les propriétaires sont également tenus de nettoyer immédiatement toute place publique ou propriété privée en disposant de façon hygiénique, des matières fécales laissées par leur animal. N'hésitez pas à utiliser les sacs mis à votre disposition au Parc Ernest-Lalonde ainsi qu'au Participarc.

Votre collaboration permettra de conserver les lieux publics propres et attrayants. Ainsi, chacun pourra se divertir dans un environnement sain et sécuritaire.

Pour nos visiteurs, des permis de courtoisie afin d'éviter les désagréments d'une contravention...

Pendant toute l'année, les parcomètres sont gratuits pour les visiteurs en provenance de l'extérieur de la MRC d'Abitibi-Ouest. Ces derniers peuvent se procurer une vignette en s'adressant au Bureau d'information touristique, au CLD d'Abitibi-Ouest ou à l'hôtel de ville.



Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie 2015

Dans le cadre du programme Clé en main, le Fonds Éco IGA distribuera cet été 70 barils récupérateurs d'eau de pluie au magasin IGA Boyer de La Sarre. Les barils seront offerts au coût de 30 \$ chacun (une valeur de 85 \$).

La distribution des barils d'eau de pluie se fera le samedi 4 juillet 2015 au Marché IGA Boyer, entre 12 h et 15 h.

Vous avez jusqu'au 20 juin 2015 pour vous inscrire, en complétant le formulaire disponible au www.fondsecoiga.org.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Jour de la Terre Québec par courriel au fonds@jourdelaterre.org ou par téléphone au 514 728-0116 poste 221. Bonne chance !



Comment nous joindre ?

Hôtel de ville

6, 4^e Avenue Est
La Sarre Qc J9Z 1J9

Veillez prendre note que pendant la période estivale, les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

819 333-2282

ville.lasarre.qc.ca
info@ville.lasarre.qc.ca

Commission des loisirs SECTEUR CULTUREL

819 333-2294

Commission des loisirs SECTEUR SPORTIF

819 333-2291

Urgence TRAVAUX PUBLICS

Téléavertisseur

819 280-1487

(composez ensuite votre numéro de téléphone)

En congé !

Les services municipaux seront fermés :

Fête nationale des Québécois, 24 juin

Fête du Canada, 1 juillet

Congé civique, 3 août

Fête du travail, 7 septembre

Action de grâces, 12 octobre

Ce bulletin municipal est publié trois fois par année par la Ville de La Sarre et est distribué gratuitement à chaque adresse civique.

Tirage : 4 300

Graphisme :
Mimi Cummins Création Multimédia

Impression : Impression Plus La Sarre

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec